



Remboursement de pret habitation

Par **Lc22100**, le **12/01/2021** à **06:38**

Bonjour,

Il reste 59.000 € de crédit à rembourser, la vente est à 45.000 €. Mme aura des frais d'occupation qui s'élèveront à hauteur de 11.300 €.

Comment cela se passe ? est ce que la banque prend les 45.000 € ?

Comment je fais pour récupérer les frais d'occupation qui serviront à payer le reste de ma part de crédit ?

Comment ne plus avoir de lien avec le compte en banque qui nous lie à ce crédit afin que mon ex-compagne rembourse sa part sans quand je sois solidaire ?

Merci.

Par **youris**, le **12/01/2021** à **10:28**

bonjour,

si votre contrat de prêt prévoit une solidarité entre votre compagne et vous, je doute que la banque accepte de vous désolidariser dans votre situation.

s'agit-il d'une vente amiable ou d'une vente suite à saisie ?

quand on vend un bien immobilier sur lequel il y existe un prêt en cours de remboursement, le contrat de prêt prévoit que vous devez rembourser le prêt.

dans votre cas, la banque va récupérer le produit de la vente.

l'indemnité d'occupation est due par l'indivisaire qui a occupé le bien indivis.

salutations